



Fiche d'information Air2030 – Protection de l'espace aérien
6 septembre 2018

Pourquoi la Suisse a besoin de nouveaux avions de combat et de moderniser sa défense sol-air

- La Suisse veut surveiller et protéger son espace aérien, éviter les conflits armés et défendre son espace aérien en cas d'attaque.
- En tant qu'Etat neutre, la Suisse entend protéger et défendre l'espace aérien avec ses propres moyens en se reposant le moins possible sur d'autres Etats ou organisations.
- Dans un avenir proche, les avions de combat (F-5 et F/A-18) et les moyens de défense sol-air (Rapier, Stinger, DCA moyenne) engagés actuellement atteindront le terme de leur durée d'utilisation. En outre, il existe une lacune dans la défense sol-air de longue portée.
- La Suisse a besoin, à l'avenir aussi, d'avions de combat et d'une défense sol-air : pour le service de police aérienne, la protection des conférences, la protection de l'espace aérien en cas de tensions et la défense en cas d'attaques.
- Les drones, les hélicoptères et les avions d'entraînement ne remplacent pas les avions de combat. Ils sont trop lents, ne volent pas assez haut et les drones n'ont personne à bord. La défense sol-air complète mais ne remplace pas les avions de combat.
- Une défense sol-air de longue portée permet de protéger efficacement la majeure partie des régions les plus densément peuplées de Suisse. En outre, les systèmes à longue portée déchargent les avions de combat et ont un effet dissuasif nettement plus grand que celui d'un système de portée plus courte.
- Les moyens de défense sol-air à courte portée (Rapier, Stinger, DCA moyenne) doivent aussi être remplacés, mais uniquement après l'acquisition d'un système de longue portée.
- Les investissements qui seront effectués pour acquérir des avions de combat et des moyens de défense sol-air de longue portée auront une utilité à long terme. Ces acquisitions permettront de protéger la Suisse et sa population pendant plus de 30 ans de toute agression aérienne.

- La sécurité est indispensable au bien-être de la population et à la prospérité de la place économique.
- La Suisse, société ouverte et connectée, est vulnérable.
- L'environnement est devenu peu sûr ces dernières années. Les menaces, en particulier le terrorisme, les cyberattaques, les conflits armés, sont plus hétérogènes, complexes et se sont rapprochés géographiquement. Les « nouvelles » menaces n'ont pas remplacé les « anciennes », elles s'y sont ajoutées.
- Il est peu probable que la Suisse soit impliquée dans un conflit armé, mais en même temps, on ne peut pas l'exclure.
- Pour assurer sa sécurité, la Suisse doit compter sur ses propres moyens. La coopération ne remplace pas les propres efforts, et la Suisse, eu égard à sa neutralité, ne peut coopérer que de manière limitée sur le plan militaire.
- Pour se protéger contre les menaces et maîtriser leurs effets, l'armée fournit un appui aux autorités civiles quand leurs moyens ne suffisent plus. Dans un conflit armé, elle devient l'instrument déterminant en matière de politique de sécurité.
- En cas de conflit armé, l'armée protège la population, le pays et les infrastructures critiques (p. ex. les réseaux d'électricité, d'eau, de transport et de communication).
- Sans protection de l'espace aérien, l'armée ne peut pas assurer la protection au sol de la population, du pays et des infrastructures critiques.
- Pour défendre l'espace aérien, une combinaison faite d'avions de combat et de défense sol-air est nécessaire.
- Les avions de combat sont le seul moyen qui peut être engagé pour la défense aérienne et pour le service de police aérienne.
 - Dans la défense aérienne, les avions de combat sont l'élément dynamique. Ils peuvent être engagés rapidement, là où il est le plus urgent d'intervenir.
 - Dans le service de police aérienne, toute intervention requiert des avions de combat, tant pour leur rapidité que pour leur plafond d'engagement élevé. Les avions à hélice, les hélicoptères et les drones ne remplissent pas ces conditions. Face à des objets volants, la défense sol-air ne peut que les abattre.
- Pour une capacité à durer de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, ainsi que pour la défense en cas d'attaque, la flotte d'avions de combat doit atteindre une certaine taille.
- Dans un avenir proche, les avions de combat (F-5 et F/A-18) et les moyens de défense sol-air (Rapier, Stinger, DCA moyenne) engagés actuellement atteindront le terme de leur durée d'utilisation. En outre, il existe même une lacune dans la défense sol-air de longue portée.
- La Suisse a besoin, à l'avenir aussi, d'avions de combat et d'une défense sol-air : pour le service de police aérienne, la protection des conférences, la protection de l'espace aérien en cas de tensions et la défense en cas d'attaques.

- Les drones, les hélicoptères et les avions d'entraînement ne remplacent pas les avions de combat. Ils sont trop lents, ne volent pas assez haut et les drones n'ont personne à bord. La défense sol-air complète mais ne remplace pas les avions de combat.
- Une défense sol-air de longue portée permet de protéger efficacement la majeure partie des régions les plus densément peuplées de Suisse. En outre, les systèmes à longue portée déchargent les avions de combat et ont un effet dissuasif nettement plus grand que celui d'un système de portée plus courte.
- Les moyens de défense sol-air à courte portée (Rapier, Stinger, DCA moyenne) doivent aussi être remplacés, mais uniquement après l'acquisition d'un système de longue portée.
- Pour que l'espace aérien reste protégé après 2030, il faut que le choix du modèle pour les nouveaux avions de combat et pour les moyens de défense sol-air de longue portée soit arrêté en 2020 et que les acquisitions soient demandées aux Chambres fédérales avec le message sur l'armée 2022.
- Si les avions de combat sont remplacés et les moyens de défense sol-air de longue portée sont acquis dans les années 2020, ils pourront protéger l'espace aérien au moins jusque dans les années 2060.

Pour de plus amples informations : www.ddps.ch/air2030